SE Pierre Cochard, consul général de France et toute l'équipe du Consulat
SE Mgr Pizzaballa, Administrateur Apostolique
SB le Patriarche Michel Sabbah,
Chers confrères, pères et sœurs
Chers membres de ma famille
S.E. le maire de Beit Sahour et le vice-maire,
Chers amis,

Merci à vous tous pour votre participation à cette réception à l'occasion de la remise des insignes de la légion d'honneur. Votre amitié me touche.

Le proverbe français qui dit : « loin des yeux, loin du cœur », est souvent juste mais justement pas aujourd'hui. En effet, après ma nomination en Jordanie, et mon éloignement de Jerusalem, j'étais loin de penser qu'un jour je devais retourner et me présenter au Consulat General de France pour recevoir les insignes de chevalier de la Légion d'honneur. L'annonce de cette nouvelle m'a beaucoup surpris mais pas totalement. Car, après mon installation à Amman, parmi les lettres que j'ai reçues pour me souhaiter réussite dans mon nouveau travail, une provenait de son Excellence Pierre Cochard. J'avoue qu'elle m'a beaucoup touché à cause de la chaleur humaine que j'ai ressentie.

En repensant à ces insignes, je me rappelle aussi **des relations privilégiées entre le Consulat général de France d'une part et de l'autre le Patriarcat Latin, la custodie de Terre Sainte et les autres communautés religieuses.** Ces relations ont précédé la restauration du Patriarcat Lato, et ont continué après. Je voudrais signaler la grande amitié scellée entre Emile Bota, consul général de France à Jerusalem en 1848 et le premier patriarche Joseph Valerga. Bota a pris au sérieux sa mission de protéger et d'aider les latins de la Terre Sainte. J'ai lu qu'en 1854, période qui a suivi de près le statu quo et durant laquelle les relations œcuméniques étaient nulles ou presque, Mr Bota est allé à Constantinople pour demander le transfert de la garde du Saint-Sépulcre des Grecs orthodoxes aux Latins. Il échoua dans cette négociation face à l'influence russe. Je passe outre sans commentaire.

Cette protection du consulat envers les communautés catholiques, afin de renforcer leur présence dans la ville sainte, a mérité aux consuls les honneurs liturgiques pendant les messes consulaires. Dans un pays laïc comme la France, cette relation fait exception et une belle exception qui s'explique par une relation unique et irrépétible.

Le soutien du consulat envers le Patriarcat Latin et ses institutions a toujours été fort et efficace grâce à des consuls de qualité qui se sont succédé à Jerusalem. Je voudrais donner un exemple concret dont j'étais témoin. En 2009, j'étais recteur du séminaire de Beit Jala. Un

jour vient nous visiter le consul de France d'alors Mr. Alain Remy. Il venait nous rendre visite de temps à autre. Il s'enquiert alors de nos projets et de nos besoins. Je lui ai parlé du besoin urgent de la reconnaissance de nos diplômes de philosophie et de théologie par le gouvernement palestinien. En fait, nous avions fait la demande au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche à Ramallah. Nous savions que la réponse allait tarder quelques années et qu'il y avait plusieurs conditions à remplir avant d'obtenir la réponse. Alain Remy promit d'intervenir. Il connaissait bien le ministre de l'enseignement supérieur d'alors, Mme ALAMI. Le lendemain il lui écrit une note disant le grand intérêt qu'il porte envers le séminaire et sa faculté de théologie et de philosophie et lui demande son aide. La réponse n'a pas tardé. Au lieu de 5 ans et beaucoup d'argent dépensé, Les diplômes ont été reconnus après deux mois. Cette reconnaissance a soulagé les séminaristes et surtout les prêtres car elle avait un effet rétroactif sur la période antérieure. Il faut croire aux miracles. C'est un exemple.

Chers amis,

Je voudrais à cette occasion remercier la France non seulement pour les insignes qui me sont données, ni seulement pour son rôle de soutien envers les catholiques de Terre Saine, mais aussi pour les valeurs que la France défend avec force et persévérance. Je voudrais mentionner quatre secteurs:

1- La défense de la liberté religieuse et la liberté de conscience :

Le président Macron dans son discours récent au collège des bernardins avait déclaré :

« Mon rôle est de m'assurer que chacun ait la liberté absolue de croire comme de ne pas croire. C'est cela la laïcité ni plus ni moins, une règle d'airain pour notre vie ensemble qui ne souffre aucun compromis, une liberté de conscience absolue et une liberté spirituelle. »

2- La défense courageuse des droits des Palestiniens à ériger leur Etat sur les Territoires Occupés en 1967 et du principe que Jerusalem soit capitale de deux états.

3- La défense des chrétiens d'Orient :

Le président Macron avait dit lors de l'inauguration de l'exposition « Chrétiens d'Orient » à l'Institut du Monde arabe le 25 septembre dernier, « l'avenir de cette partie du monde ne se fera pas sans la participation de toutes les minorités, de toutes les religions et en particulier les chrétiens d'Orient. Les sacrifier, comme le voudraient certains, les oublier, c'est être sûr qu'aucune stabilité, aucun projet, ne se construira dans la durée dans cette région.

4 – La divulgation de la langue française en Terre Sainte. J'ai réfléchi, cherché et peux affirmer les avantages d'apprendre cette langue pour les séminaristes et pour les prêtres. Elle est avec l'anglais la seule langue parlée sur les cinq continents. Elle donne une grande ouverture sur le monde car elle ouvre à un monde culturel très riche, y compris les sciences philosophiques et théologiques. C'est une langue raffinée pour penser et débattre et finalement une langue utile pour apprendre les autres langues latines.

Chers amis,
Je renouvelle ma gratitude à S.E. Consul Général pour m'avoir conféré ces insignes. Je remercie le Père Luc, le conseiller pour les affaires religieuses, l'assistant ecclésiastique et toute l'équipe du Consulat pour avoir organisé cette réception. Je me sens honoré. Mais c'est surtout le Patriarcat Latin et la communauté chrétienne de Terre Sainte qui sont honorés par la remise de ces insignes.
De nouveau merci à vous tous pour votre présence amicale.